



Bénése  
Marenne

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 28 JANVIER 2025, 19h00

N° DÉLIBÉRATION	ORDRE DU JOUR	RESULTAT DES VOTES
-	Approbation du procès-verbal de la séance du 02 décembre 2024	<i>Unanimité</i>
<b>FINANCES</b>		
DEL-2025-001	Débat d'orientations budgétaires 2025	<i>Unanimité</i>
DEL-2025-002	Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024)	<i>Ajourné</i>
DEL-2025-003	Solidarité avec la population de Mayotte - Attribution d'une aide exceptionnelle à la Protection civile	<i>Unanimité</i>
DEL-2025-004	Logement social – Approbation d'une participation financière dans le cadre de l'opération d'acquisition de 6 logements locatifs sociaux en VEFA « Résidence HIBISCUS » par Habitat Sud Atlantic à BENESE-MAREMNE	<i>Unanimité</i>
<b>AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG</b>		
DEL-2025-005	Validation de l'avant-projet (AVP) et du budget prévisionnel de l'opération d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de BENESE-MAREMNE	<i>Unanimité</i>
DEL-2025-006	Approbation du plan prévisionnel de financement et autorisation de demande de subventions pour l'opération d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de BENESE-MAREMNE	<i>Unanimité</i>
<b>COMMANDE PUBLIQUE</b>		
DEL-2025-007	Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de BENESE-MAREMNE et la Communauté de communes MACS et des communes du territoire de MACS pour l'achat groupé de prestations de services opérés de télécommunications – Autorisation de signature	<i>Unanimité</i>
<b>ENFANCE – JEUNESSE</b>		
DEL-2025-008	Révision des tarifs pour les services ALSH, périscolaire et espace jeunes à compter du 1er février 2025	<i>Unanimité</i>
<b>AFFAIRES FONCIERES – URBANISME</b>		
DEL-2025-009	Constitution d'une servitude de passage sur parcelle communale cadastrée section AB n° 1315p au profit de la SAS MIMOSAS représentée par M. Jean DAUDET pour accéder à sa future parcelle en cours d'acquisition – Autorisation de principe	<i>Unanimité</i>
<b>AUTRES</b>		
-	Décisions du Maire prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales	<i>Prend acte</i>
-	Rapport des commissions municipales	<i>Prend acte</i>
-	Communication diverse	-

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, le présent document doit être affiché à la Mairie et publié sur le site internet de la Commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen des délibérations par le Conseil municipal.

**Publication le 30 janvier 2025**